

Intergénération Québec

***Rapprocher les
générations pour un
avenir meilleur***

Pour une société ouverte, inclusive et solidaire.



crédit photos: Mikaël Theimer



Intergénération Québec

Mémoire

présenté dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2024-2025

Et déposé le 2 février 2024

***auprès de monsieur Éric Girard,
ministre des Finances du Québec***

Édifice Pamphile-Le May

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est

Québec (Québec) G1K 3H4

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

En 1987, préoccupé par l'isolement des aînés, le département de santé communautaire de l'hôpital Verdun décide de lancer une campagne d'entraide entre voisins dans les écoles. L'année suivante naît la Semaine l'amitié n'a pas d'âge pour souligner les activités intergénérationnelles menées dans les écoles du sud-ouest de Montréal. D'année en année, le programme s'étend au Grand Montréal et même à toute la province.

En 1995, l'organisme prend ses lettres patentes et devient l'Association l'amitié n'a pas d'âge. L'Association ne cesse de grandir, tout comme son champ d'action.

En 2015, l'organisme change de raison sociale pour devenir Intergénération Québec. Une dénomination qui reflète mieux son rayonnement national, sa mission et ses objectifs : promouvoir le rapprochement entre les générations à la grandeur du Québec.

En 2018, la Semaine l'amitié n'a pas d'âge change de nom pour devenir : Semaine québécoise intergénérationnelle.

Le 25 mai 2022, l'Assemblée nationale du Québec a officiellement reconnu la troisième semaine du mois de mai comme étant la Semaine québécoise intergénérationnelle. Présentée par Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des proches aidants, conjointement avec d'autres députés, cette semaine a été présentée comme une campagne annuelle de sensibilisation et de lutte contre l'âgisme et l'isolement.

Cette campagne annuelle de valorisation des activités intergénérationnelles et de leurs effets sur l'âgisme, l'isolement des aînés et les discriminations de tous genres est au cœur de notre mission. Elle mobilise plus de 2 000 personnes chaque année et le concours lui étant associé, mettant en lice une moyenne de 150 initiatives, touche directement et indirectement plus de 30 000 Québécois de tous âges et de divers horizons. Ce concours est une vitrine offerte aux initiatives qui se sont démarquées par leur caractère novateur et leurs retombées sur la communauté. C'est un moyen de les encourager grâce à l'octroi d'une bourse de 1000 dollars aux six lauréats dans différentes catégories.

MISSION ET VALEURS

Intergénération Québec a pour mission de favoriser le rapprochement entre les générations pour le développement d'une société ouverte, inclusive et solidaire. Dans cette perspective, le dialogue, l'écoute et la reconnaissance s'inscrivent dans ses actions.

Valeurs d'Intergénération Québec

L'expérience terrain des 30 dernières années a permis de construire, en collaboration avec les acteurs de l'intergénérationnel, les valeurs d'Intergénération Québec :

- **Ouverture** : aller vers l'autre, l'accueillir, le connaître et établir avec chaque personne un dialogue ouvert et libre de toute idée préconçue, de dogmatisme et de prosélytisme
- **Inclusion** : promouvoir et soutenir la participation pleine et entière de chaque personne, quelle que soit sa spécificité - condition physique et mentale; classe sociale et milieu de provenance; culture et origine; genre et orientation sexuelle - dans un souci d'équité permettant à chacune d'apporter sa contribution
- **Solidarité** : briser les silos, s'engager mutuellement, vivre et agir ensemble et en harmonie pour un mieux-être collectif

Quels que soient les milieux où elles sont mises en place, les pratiques intergénérationnelles doivent se déployer pour refléter ces valeurs d'ouverture, d'inclusion et de solidarité.

CHAMP D'ACTION

Le champ d'Intergénération Québec se déploie en trois axes :

Accompagner

- Former et outiller les acteurs des milieux communautaires, municipaux et institutionnels à la pratique intergénérationnelle.
- Participer à des recherches afin de créer des outils d'intervention soutenus par les meilleures pratiques.

- Œuvrer à la production de divers documents didactiques, de réflexion et de références afin de mieux soutenir les multiples initiatives intergénérationnelles.
- Rendre l'information disponible et en favoriser la circulation entre les membres et dans les divers milieux de vie.
- Créer des espaces où les professionnels œuvrant en intergénérationnel se rencontrent, discutent et échangent leurs expériences pour améliorer leurs connaissances et assurer la pérennité des pratiques.
- Faire connaître différentes sources de financement qui s'appliquent aux initiatives intergénérationnelles.
- Représenter l'expertise intergénérationnelle à l'occasion de divers événements et auprès de différentes organisations et institutions

Valoriser

- Mobiliser les acteurs de toutes les régions et développer des espaces de diffusion et des événements qui mettent à l'honneur les initiatives intergénérationnelles.
- Faire la promotion des initiatives intergénérationnelles et soutenir les acteurs de toutes les régions, afin qu'ils partagent leur expertise, s'enrichissent les uns les autres et facilitent ainsi le déploiement des pratiques intergénérationnelles dans l'ensemble du Québec.
- Collaborer avec les milieux de recherche à l'étude des relations intergénérationnelles et de leurs effets, afin d'avoir des données probantes sur leurs bienfaits et sur les conditions de succès des activités.
- Assurer la diffusion des résultats des recherches et des activités de réflexion afin de les rendre plus accessibles.
- Participer aux activités de réflexion en lien avec la recherche de moyens pour renforcer la participation sociale et l'amélioration du vivre ensemble en harmonie.

- Déposer des mémoires et des plaidoyers sur l'action communautaire intergénérationnelle et son impact dans les changements sociétaux.
- Développer une vision commune avec ses membres pour parler d'une voix plus forte.
- Trouver des partenaires pour diffuser plus largement l'information sur l'intergénérationnel.
- Promouvoir la notion de transversalité de l'intergénérationnel auprès de toutes les instances administratives et politiques.
- Renforcer la présence d'Intergénérations Québec dans les médias afin de favoriser son développement et faire rayonner son expertise.

Sensibiliser

- Communiquer et informer la population à l'importance des liens intergénérationnels pour favoriser la solidarité et le mieux-être collectif par des publications, documentaires et interventions médiatiques.
- Piloter, encadrer et animer la campagne annuelle de la Semaine québécoise intergénérationnelle.
- Favoriser le développement de relations et favoriser les échanges d'information entre les membres du réseau Intergénérations Québec.
- Initier et collaborer à des projets qui luttent, à petite ou grande échelle, contre les préjugés liés à l'âge et pouvant inclure toute autre forme de discrimination
- Faire rayonner l'expertise intergénérationnelle du Québec ailleurs au Canada et à l'international.
- Renforcer les liens avec les autres organismes œuvrant dans le domaine intergénérationnel à l'international

BIENFAITS DES PRATIQUES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les bienfaits de l'action intergénérationnelle sont davantage documentés et reconnus, du moins dans les « discours ». Les membres d'Intergénérations Québec, la force du Réseau, en apportent des témoignages à mettre en valeur. Un des rôles d'Intergénérations Québec est de sensibiliser le public et les preneurs de décisions afin que les pratiques intergénérationnelles soient davantage soutenues.

La recherche sur les bienfaits de l'intergénérationnel se développe. Des études soutiennent notamment l'importance des impacts constatés par les acteurs de l'intergénérationnel sur le terrain. Ces études mettent en évidence les bienfaits des activités intergénérationnelles sur plusieurs plans et pour les personnes de toutes les générations. Parmi les bienfaits, pour les personnes participantes, les études témoignent d'une contribution et d'un impact sur :

- La qualité de vie
- L'état de santé physique et mentale
- La réduction de l'anxiété
- L'augmentation du sentiment d'utilité
- La diminution de l'isolement
- La transmission de savoirs par le mentorat : savoir-être, savoir-faire et traditions
- La persévérance scolaire et la réussite éducative
- L'enrichissement culturel
- La solidarité interculturelle

Cette contribution bienfaisante touche ainsi au développement et au maintien de l'autonomie des personnes.

Pratiques intergénérationnelles communautaires et gouvernance

La pratique d'activités intergénérationnelles peut prendre diverses formes, formats et modalités selon la créativité et la disponibilité des personnes impliquées, la flexibilité des structures existantes et la disponibilité des ressources.

Afin de renforcer la contribution et l'apport de bienfaits, l'action intergénérationnelle autonome doit refléter les besoins et préférences des personnes et groupes impliqués. Les initiatives intergénérationnelles prennent naissance à partir du terrain et se construisent en impliquant les personnes des diverses générations mises en relation. La reconnaissance des pouvoirs publics de

cet apport des acteurs du terrain est primordiale. Elle doit se concrétiser par un financement adéquat qui leur permettrait de développer une vision commune et porteuse de changements fondamentaux.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la direction générale des services sociaux et des activités communautaires reconnaît Intergénération Québec comme un regroupement à portée nationale. Depuis sa fondation, l'organisme a eu un statut national sans bénéficier d'un financement adéquat. Des changements et une actualisation des lettres patentes d'Intergénération Québec confirmant l'organisme en tant que réseau, entérinés lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en novembre 2020, ont contribué à cette reconnaissance. Celle-ci a été suivie par un ajustement du financement attribué par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) à Intergénération Québec pour l'exercice 2023-2024. Néanmoins, le rehaussement octroyé est encore en deçà du financement qu'un regroupement provincial devrait recevoir pour consolider son offre de services et mieux soutenir ses membres.

Pour assurer pleinement son rôle de défenseur des actions intergénérationnelles communautaires, à l'échelle du Québec, Intergénération Québec doit être perçu et reconnu comme le porte-parole et le représentant de la cause de l'entraide entre les générations grâce à la consolidation des liens intergénérationnels tant dans les familles qu'à l'extérieur de celles-ci. Intergénération Québec travaille depuis plusieurs années à se positionner en tant que réseau. Le mémoire déposé en décembre 2019 au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre de la consultation sur le plan d'action communautaire autonome témoigne des valeurs et principes que nous véhiculons en amont de l'action communautaire intergénérationnelle.

Dans le but d'agir comme porteur de réseau, nous avons mené des entretiens avec des acteurs impliqués dans la mise en place de moyens pour rapprocher et renforcer l'entraide entre les personnes. Nous avons également sollicité des rencontres avec des politiques et chercheurs en position de décideurs. Nous avons pris la parole sur différentes tribunes et dans les médias. Nous constatons cependant que notre voix n'a pas la force nécessaire pour être entendue par les

personnes siégeant dans les instances où les décisions se prennent pour la répartition du budget public.

Grâce à l'expertise développée depuis nombre d'années, au rayonnement de nos actions et à la collaboration de tous nos membres, nous contribuons aux actions suivantes :

- Créer des espaces d'échanges et de partage pour favoriser l'expression de la citoyenneté.
- Développer la vie associative et démocratique au Québec tout en œuvrant progressivement à l'éducation populaire et à la transformation sociale.
- Renforcer la capacité de l'agir intergénérationnel en permettant aux acteurs d'être partie prenante.
- Prendre part à différentes instances consultatives afin de sensibiliser le gouvernement et la population à l'importance des liens sociaux dans nos vies quotidiennes.

Recommandations pour la consolidation d'Intergénérations Québec

La consolidation de notre réseau Intergénérations Québec requiert la conjonction de plusieurs facteurs :

- L'octroi d'un **soutien financier récurrent, de plus de 500 000\$ par année, en appui à la mission globale** sur une base pluriannuelle pour mieux porter les différents dossiers et ne pas se laisser distraire par la recherche d'autres financements dans le cadre de projets ponctuels;
- Des infrastructures et des avantages sociaux favorables au recrutement d'un personnel qualifié et à sa rétention;
- Un financement adéquat pour mettre en place une gouvernance et une vie associative et démocratique propre à un organisme à rayonnement national;
- Assurer des conditions de travail décentes et motivantes pour les travailleuses et travailleurs de tous les organismes œuvrant dans le domaine intergénérationnel.

En tant que membre actif de la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) depuis 2014, nous souscrivons aux revendications de l'équité de traitement des groupes recevant du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et adhérons aux

revendications de la campagne CA\$\$\$H (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement) :

La Campagne CA\$\$\$H (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement) vise l'amélioration substantielle du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Seule campagne qui s'adresse directement à ce ministère, la campagne CA\$\$\$H revendique depuis 2017 des améliorations financières et structurelles, au bénéfice de plus de 3 000 organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS).

Les revendications portées par la campagne CA\$\$\$H à l'égard du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ont été mises à jour en 2024, soit :

- **L'ajout de 1,7 milliard de dollars à l'enveloppe annuelle du PSOC (mission globale);**
- **L'indexation annuelle des subventions en fonction de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) pour un taux de 3.6% en 2024;**
- **L'atteinte de l'équité de financement et de traitement partout au Québec, notamment par l'application de seuils planchers communs, adaptés aux différents types d'OCASSS**

Ces trois revendications sont liées par un même objectif : assurer le respect du droit à la santé à toute la population en soutenant convenablement les OCASSS pour qu'ils réalisent pleinement la mission attendue par leurs communautés. La définition produite par la Ligue des droits et libertés situe bien le rôle de l'État à l'égard du droit à la santé :

« Le droit à la santé oblige l'État à tout mettre en œuvre pour en assurer la réalisation. Il requiert également une participation démocratique des populations et des mouvements sociaux dans les décisions les concernant en matière de santé et de services sociaux.

Le droit à la santé réfère au meilleur état de santé physique, mental et social qu'il est possible pour toute personne d'atteindre. Le droit à la santé ne se limite pas aux soins de santé ; il englobe les éléments – les déterminants sociaux – qui influent sur l'environnement d'un être humain tout au long de sa vie. Ainsi, il inclut les facteurs socioéconomiques (revenu, logement, travail, race, genre, etc.) qui ont un impact sur la santé des individus et des ^{LES}communautés.

Un financement adéquat à la hauteur du rayonnement de notre réseau constitue la solution sine qua non pour le développement de l'action communautaire intergénérationnelle. Celle-ci souffre encore de la méconnaissance de ses bienfaits par les instances gouvernementales et de son apport à la transformation sociale et à la participation citoyenne.

Notre réseau a besoin de moyens conséquents pour s'investir dans la mise en place d'outils et d'instruments de mesure qui mettent en valeur la contribution de l'intergénérationnel dans l'amélioration des conditions vie et de la solidarité entre les générations au Québec.

Nous recommandons :

Que le MSSS octroie à Intergénérations Québec **un financement annuel à la mission globale de plus de 500 000 \$.**

Que le Gouvernement **reconnaisse Intergénérations Québec comme le réseau de l'interlocuteur privilégié en la matière**, tout en respectant son autonomie, et qu'il mette en place des mécanismes de communication et de concertation lui permettant de représenter ses membres et d'intervenir au besoin.

Conclusion :

Alors que la pandémie a mis en lumière l'âgisme systémique ancré dans notre société, elle a aussi été l'occasion de réinventer les liens sociaux et a montré leur importance chez chaque être sociable que nous sommes. Le manque de liens sociaux nous a fait prendre conscience ce qui existait avant la pandémie ! Les organismes communautaires qui œuvrent dans l'intergénérationnel se sont mis, eux aussi, en mode solution en faisant preuve de créativité et d'ingéniosité, au même titre que les Centres d'action bénévole ou les popotes roulantes, pour répondre aux besoins générés par la pandémie et venir en aide aux personnes vulnérables.

Notre objectif primordial est de créer une vision commune et mobilisatrice de l'intergénérationnel. Nos priorités seraient alors de valoriser l'action communautaire

intergénérationnelle et de la promouvoir à l'échelle de toute la province. De plus, grâce aux données probantes du milieu de recherche, avec lequel nous poursuivons continuellement notre collaboration, nous documentons de plus en plus les bienfaits de l'intergénérationnel en vue de mieux les vulgariser et de les faire davantage connaître.

Nous souhaitons que notre expertise permette de rendre la pratique intergénérationnelle plus forte, intégrée et commune dans nos façons collectives de faire, de vivre et de penser la société.

L'intergénérationnel doit être représenté auprès de différentes instances politiques afin qu'il fasse partie des plans gouvernementaux, puisque son aspect transversal permettrait de répondre à une multitude d'enjeux sociaux.

Annexe 1 : Rappel des recommandations du réseau Intergénération Québec

Proposition #1 :

Nous partageons les revendications de la campagne CA\$\$\$\$H et demandons que le ministère de la Santé et des Services sociaux applique aux subventions à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), les seuils planchers développés par cette campagne dès l'année 2024-2025, selon les différentes typologies d'organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS).

Proposition #2 :

Nous partageons les revendications de la campagne CA\$\$\$\$H et demandons que le budget du Québec pour 2024-2025 rehausse de 1,7 milliard de dollars le budget accordé pour la prochaine année au ministère de la Santé et des Services sociaux pour le versement des subventions à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) destiné aux organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS)

Proposition #3 :

Nous partageons les revendications de la campagne CA\$\$\$\$H et demandons que le budget du Québec pour 2024-2025 indexe l'enveloppe totale du PSOC mission globale et, conséquemment, chacune des subventions des OCASSS, selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), au taux de 3,6% pour 2024-2025.

Annexe 2 : Liste des membres d'Intergénérations Québec

1. Accès Bénévolat	38. Katalizo
2. ACCÉSSS	39. L'ABC des Hauts Plateaux
3. acte d'Amour!	40. L'Entreclefs
4. Afeas	41. La Constellation du Granit
5. Association des organismes de justice alternative du Québec	42. La Maisonnette des parents
6. Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Centre-du-Québec	43. Les Habitations partagées de l'Outaouais
7. Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Pointe-de-l'île de Montréal	44. Les Jardins Saint-Sacrement
8. Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis	45. Lire et faire lire
9. Carrefour Montrose	46. LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec
10. Centre action générations des aînés Vallée-de-la-Lièvre	47. Maison des familles de Verdun
11. Centre communautaire pour les aînés de Ragueneau	48. Maison des Grands-Parents de Laval
12. Centre Contactivité Inc.	49. Maison des Grands-Parents de Sherbrooke
13. Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook	50. Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières
14. Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies	51. Maison des Grands-Parents de Villeray
15. Centre d'action bénévole de Valleyfield	52. Maison des Grands-Parents du Grand Joliette
16. Centre d'action bénévole du Haut Saint-François	53. Mamie Lisette
17. Centre d'action bénévole du Rivage	54. MRC de Charlevoix
18. Centre d'action bénévole Laviolette	55. MRC des Jardins de Napierville
19. Centre d'action bénévole Les p'tits bonheurs	56. Municipalité d'Oka
20. Centre d'apprentissage intergénérationnel nature Le Houppier	57. Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge
21. Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	58. Partenaires philanthropiques du Canada / Canada Charity Partners
22. Centre Le Cardinal	59. Regroupement des Auberges du cœur du Québec

23. Centre multi-ressources de Lachine	60. Regroupement des maisons des jeunes du Québec
24. Combo2Génération	61. Santropol Roulant
25. Concertation Anjou	62. Service d'aide communautaire Anjou
26. Contact Aînés	63. Service d'entraide de Pintendre
27. Deux cultures, un monde	64. Société canadienne du cancer
28. Éducation 3e Âge du Collège de Maisonneuve	65. Société de recherche en orientation humaine
29. Entraide Ahuntsic Nord	66. Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent
30. Espace Muni	67. Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière
31. Extra Miles	68. The Yellow Door / La Porte Jaune
32. FamillePointQuebec	69. Unis pour les petits
33. Fédération des aînées et des aînés francophones du Canada	70. Vie culturelle et communautaire de Granby
34. Fondation Sunny D. Extrême	71. Ville de Cap-Santé
35. Grand rassemblement des aînés de Vaudreuil et Soulanges	72. Ville de Longueuil
36. Habitations Le Pelican	73. Ville de Vaudreuil-Dorion
37. Inter-G Productions	74. West-end Intergenerational Network

Coordonnées

5800, rue Saint-Denis, bureau 602

Montréal (Québec) H2S 3L5

514 382-0310 ou **1 866 772-7222** (sans frais)

Site internet : <https://www.intergenerationsquebec.org/>

LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/intergenerationsquebec/?originalSubdomain=ca>

Facebook: <https://www.facebook.com/IntergenerationsQuebec>

Comité de rédaction :

Fatima Ladjaj, directrice générale

en collaboration avec le comité de développement et d'orientation stratégique